



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-66

L'an deux mille vingt cinq à 10h30
Le 14 octobre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	7 octobre 2025
Nombre de délégués :	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	30 Présents
● Votes par procuration	1 vote par procuration

Étaient présents :

M Emmanuel BAUDART
M Jean Marie BARREDA
M. Philippe CLAUDE
M Dominique COLLIN
Mme Daniele COMBE
M Hervé CORVISIER
M Jean Pierre CORVISIER
M. Bernard DEKENS
Mme Ines DE MONTGON
M Mickael DUFLOX
M Alain DUPOMMIER
Mme Pascale GAILLOT
M Kévin GENGOUX (Pv de M LIEBEAUX)
M Eric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT

M Yvon HUMBLLOT
M Jean Claude JACQUEMART
M Jean Yves JONET
M Benoît JOURDAIN
M Michel LALLEMAND
M Pascal LEPAGE
M Christian MAGISSON
M. Michel NORMAND
M Alain REUTER
M Yannick ROSSATO
M Jean SIMONIN
M Daniel THOMAS
M Claude VALDENNAIRE
M Jean François VALLOIRE
Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

CONVENTION D'ENTRETIEN DE DIGUE - PROJET HEBMA

Résultat du vote
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-66

Objet de la délibération :

CONVENTION D'ENTRETIEN DE DIGUE - PROJET HEBMA

Dans le cadre des travaux du projet HEBMA, une digue a été réalisée sur la commune de Levécourt.

Pour faciliter les conditions d'exploitation des terrains agricoles et faciliter l'entretien des abords directs de la digue, un projet de convention a été établi avec l'exploitant, M. Xavier DUCRET, représentant le GAEC des Bergères à Maisoncelles (52240).

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

- **AUTORISE le Président à signer la convention d'entretien**



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS